

Du côté de **GUERMANTES**

Septembre / Octobre 2020



SOMMAIRE - Dans ce n°16 ...

- 2 Informations municipales ● édito du Maire
- 3 Événements ● nettoyage automnal
- 4 Vie locale ● point sur les derniers travaux
- 5 6 Vie associative ● forum des associations
- 7 Vie scolaire ● aménagement des classes pour la rentrée
- 8 Vie sociale ● cérémonie pour les jeunes diplômés
- 9 Environnement ● stationnement sur les trottoirs
- 10 Intercommunalité ● rando "méli mélo"
- 11 En Seine et Marne ● téléassistance77
- 12 Informations diverses ● extrait du conseil municipal

INFOS UTILES

MAIRIE

42 avenue des Deux Châteaux
77600 - GUERMANTES

☎ 01.60.07.59.12

✉ communication.guermantes@gmail.com

🌐 www.guermantes.fr

📘 mairiedeguermantes

🐦 @Guermantes77600

📷 mairiedeguermantes

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Les mercredi et samedi de 9h à 12h

Accueil téléphonique : tous les jours sauf les mercredi et samedi après-midi.

SIETREM

ZAE La Courtillière

3 rue du Grand Pommeraye

77400 - SAINT THIBAUT DES VIGNES

☎ 0.800.770.061

✉ info@sietrem.fr

🌐 www.sietrem.fr

POLICE

Composez le 17

POMPIERS

Composez le 18

SAMU

Composez le 15

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Tous les deux mois, une photo est choisie par le service communication pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à :
✉ communication.guermantes@gmail.com

Journal municipal réalisé et imprimé en mairie en 500 exemplaires.

Directeur de la publication : M. Marchand
Maquette : M. Tordeux

La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

24
SEPT

Conseil Municipal à 20h
Ordre du jour à consulter
sur 🌐 www.guermantes.fr

Edito du Maire



Le 11 juillet 2020, l'état d'urgence sanitaire a pris fin. Cette nouvelle étape a permis de reprendre nos activités personnelles et professionnelles sans pour autant retourner à une vie normale. La COVID reste en effet présente et continue de circuler dans le pays. C'est pour cela que je vous appelle à la vigilance et au respect des gestes barrières (distanciation sociale et/ou port du masque, aseptie des mains...). C'est ensemble que nous vaincrons cette crise.

Cet été, des travaux ont été réalisés sur la commune. Ils concernent les réseaux antenne TV, réparation de la toiture de l'église, pose de coussins berlinois, remplacement des portes de la mairie et changement de la chaudière de la salle des fêtes.

Autre bonne nouvelle estivale, la fibre à Guermantes ! Les premiers travaux de génie civil devraient commencer avant la fin de l'année. Pensez à dégager l'accès aux bornes France Télécom qui ont été implantées souvent dans vos haies pour faciliter les interventions des techniciens.

Mon attention a par ailleurs été appelée sur le stationnement des véhicules sur les trottoirs. Je vous rappelle que ceux-ci doivent être stationnés sur des emplacements prévus à cet effet. Ces stationnements doivent laisser aux piétons l'espace nécessaire pour circuler sur les trottoirs. Je sais pouvoir compter sur votre civisme et votre vigilance.

Nous organiserons dès la rentrée le forum des associations qui se déroulera le 5 septembre prochain. Vous trouverez joint à ce journal un guide vous présentant toutes les associations qui œuvrent sur le territoire communal.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée et une bonne reprise.

Denis Marchand, Maire de Guermantes



La note de présentation brève et synthétique du budget (exercice 2020) est disponible sur notre site internet 🌐 www.guermantes.fr
➔ Vie municipale ➔ PV des conseils municipaux

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Jeu concours "un nouveau logo pour Guermantes"

Le mois dernier nous avons ouvert le jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Un nouveau logo pour Guermantes » destiné à donner une nouvelle identité visuelle à votre village.

Nous avons déjà reçu des contributions. Que les artistes en soient ici remerciés. Il n'est pas trop tard pour participer et marquer durablement l'histoire de notre village. Pour jouer, il suffit de remplir le coupon disponible le site internet www.guermantes.fr, d'y joindre la proposition de logo au format électronique (format image), puis de retourner le tout par mail à communication.guermantes@gmail.com en indiquant l'identité du participant en objet du courriel.

Il vous est possible d'adresser vos créations dès à présent et jusqu'au 30 septembre 2020 minuit.

La commission information de la commune sélectionnera cinq logos parmi les participants et ceux-ci seront soumis au vote des Guermantais et des Guermantaises via un sondage électronique entre le 5 et le 9 octobre 2020.

Le gagnant sera annoncé lors du conseil municipal suivant la clôture du scrutin et se verra remettre un chèque cadeau d'une valeur de 50€ (voir le règlement du jeu concours publié sur le site de la commune).

Cet été sera donc l'occasion de créer. C'est à vous !



Nettoyage automnal

Le confinement lié à la pandémie de COVID-19 a conduit au report du nettoyage de printemps organisé en commun avec Gouvernes.

Toutefois, après concertation les élus des 3 villages, Gouvernes, Conches et Guermantes ont décidé de s'associer pour vous proposer cet événement à l'automne. Chaque habitant bénévole aura rendez-vous sur sa commune, en un point donné, pour collecter les papiers et autres débris abandonnés sur les chemins de leur village. Le "butin" sera regroupé devant chaque mairie par un agent technique.

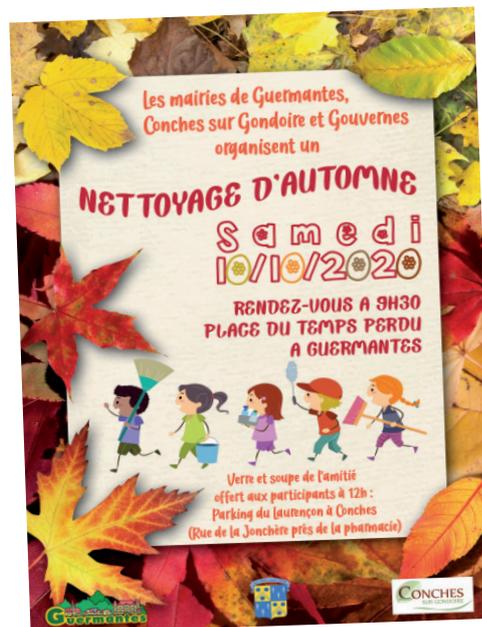
Les Guermantais ont rendez-vous le samedi 10 octobre à 9h30 place du Temps Perdu pour constituer les équipes (1 parcours pour 1 équipe) qui quadrilleront ainsi le village entier.

Pensez à vous munir d'une paire de gants et d'un gilet jaune. Au cas où, la commune vous en prêtera. Des sacs poubelles seront prévus.

A 12h, tous les participants se retrouveront sur le parking de la Jonchère à Conches pour un verre et une soupe de l'amitié, offert par les municipalités.

Cette opération ouverte aux petits et grands s'inscrit dans une démarche responsable, participative et environnementale de sensibilisation des habitants des 3 communes, au respect du cadre de vie dans un esprit de partage et de convivialité. Les nouvelles équipes souhaitent œuvrer ensemble dans l'intérêt de tous.

Pour les enfants présents, une petite surprise les attendra. Espérant vous retrouver nombreux à cette opération.



L'association "A la Recherche des Autos Perdues" organise le 13 septembre, conjointement avec la mairie de Dampmart, leur 5^{ème} "Festival des Belles Anciennes" à côté du Gymnase G. Roby (2 rue Michel Place à Dampmart). 200 véhicules de collection y sont attendus. Vous êtes naturellement les bienvenus.



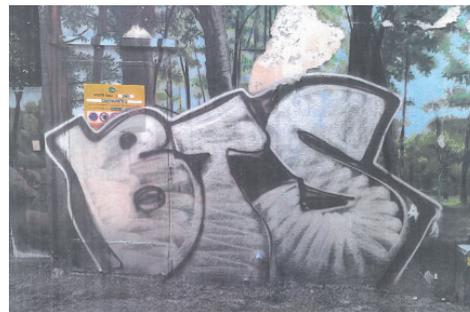
☎ 07.68.43.07.70 ✉ autosperdues@hotmail.com 🌐 www.alarecherchedesautoperdues.fr

Graffiti

Dans la nuit du 12 au 13 juillet 2020, des vandales ont osé souiller le transformateur GRDF situé chemin Malvoisine d'un affreux graffiti, alors même que cet édifice était orné d'une fresque.

Cette dégradation a immédiatement fait l'objet d'un dépôt de plainte et d'une information de Madame le Procureur de la République afin que toutes les mesures soient prises.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces agissements et entendons que les auteurs, une fois identifiés, soient sanctionnés.



Radars pédagogiques



Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, ainsi pourrait commencer cette brève. Pour la sécurité de tous, la communauté d'agglomération Marne & Gondoire a installé tout le mois de juillet le long de la RD35 un radar pédagogique. Installé après une longue ligne droite et à l'entrée de notre village, il a vocation à nous faire prendre conscience de notre vitesse.

Cette zone, limitée à 30km/h, doit retenir notre attention car elle connaît deux intersections et un virage. Par ailleurs, à grande vitesse, les nuisances sonores sont très importantes pour les riverains. Rien ne sert de courir, il faut partir à point, pour votre sécurité et le confort de tous, levons le pied.

Un été riche en travaux

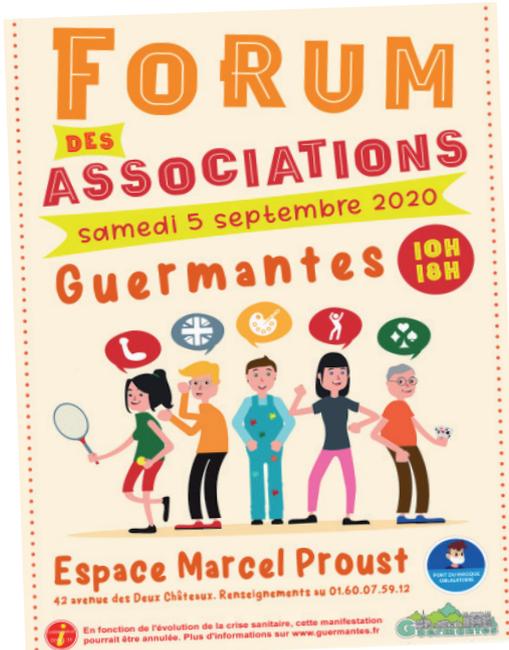


La période estivale est souvent consacrée au repos et à l'oisiveté. Ce n'a pas été le cas pour l'équipe municipale qui a conduit plusieurs opérations de travaux. En effet, ce ne sont pas moins de quatre chantiers qui ont été réalisés cet été.

De nouvelles portes d'accès à la mairie répondant aux normes d'accessibilité et une nouvelle chaudière pour l'espace Marcel Proust, ont été installées. L'église, bâtiment communal, a également bénéficié d'un démaillage de sa toiture en raison d'infiltrations récurrentes. Par ailleurs, et pour la sécurité des usagers de la route, des ralentisseurs ont été implantés rue des Pies Vagabondes.

Les élus restent mobilisés pour l'amélioration et la conservation du patrimoine communal.

Forum des associations



De nombreuses associations œuvrent au sein de notre commune et sont, parfois, méconnues du grand public.

Ne cherchez plus ailleurs l'activité qui agrémentera vos semaines ou celles de vos enfants elle se trouve, à n'en pas douter, dans le guide joint au présent bulletin.

Sportifs, manuels, collectionneurs et intellectuels trouveront le samedi 5 septembre entre 10h et 18h à l'Espace Marcel Proust des associations dynamiques et motivées.

Pensez à apporter votre masque et un stylo pour respecter les gestes barrières :



☎ 01.60.07.59.12 ✉ communication.guermantès@gmail.com

Tournoi de pétanque



L'association de pétanque "La Boule Guermantaise" vous informe que son tournoi d'avril, qui n'a pas pu se dérouler à cause de la crise sanitaire, aura bien lieu le samedi 17 octobre sur le boulodrome de Guermantès (derrière les tennis et la mairie). Le tournoi se déroulera en quatre parties et le jet du but se fera à 14h très précises.

Comme les années précédentes, nous mettons à votre disposition une buvette et un peu de restauration. Cette année pas comme les autres, se traduira par le port du masque obligatoire pour les inscriptions, et une distanciation devra être respectée pour accéder aux stands des membres du bureau qui prendront les inscriptions. Idem pour le bar, tout devra se faire dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

La remise des trophées se fera sur place, au moment du pot amical qui clôturera cet après-midi convivial, en présence de nombreux élus de la commune. Bien entendu, le bureau de l'association se réserve le droit d'annuler cette compétition sportive et amicale, si toutes les conditions sanitaires d'hygiène et de sécurité n'étaient pas remplies.

Il est recommandé de se munir de son gel hydroalcoolique et de porter son masque en cas de discussions entre joueurs. Cette année, la bise à Fanny ne sera pas de mise, ni même les embrassades à nos amis boulistes qui nous l'espérons seront au rendez vous.

Les inscriptions se feront à partir de 13h sur place, en doublettes formées, le prix de l'inscription par joueur est de 4 €. Il y aura plusieurs points d'inscriptions, afin de ne pas créer de concentration autour des tables. Pour des raisons de sécurité, nous limiterons le nombre de participants si il y a lieu.

Jean Luttenauer, Président



Retour sur le 3^{ème} "Rendez-vous de la mi-août"



Ce dimanche 16 août, après quelques journées caniculaires, le ciel a décidé de nous tomber sur la tête au moment de notre mise en place. Déjà que les mesures sanitaires à appliquer n'auguraient pas la venue d'une grande foule mais la pluie en plus !!!! De fait la matinée fut plutôt calme d'autant que la balade d'une cinquantaine de kilomètres a bien clairsemé les rangs.

Heureusement un peu de soleil et les collectionneurs ont osé sortir. Une centaine de véhicules dont 3 ancêtres d'avant-guerre, une vingtaine d'américaines, quelques "youngtimers" et des représentantes des voitures populaires des 30 glorieuses ont occupé la place dont nous disposions à partir de 11h.

Déambulations (avec le masque), farniente et échanges près des voitures ont rythmé l'après-midi. Juste le temps de ranger avant une nouvelle opération nettoyage venue d'en haut.

A l'année prochaine.

Jean-Paul Vignaud

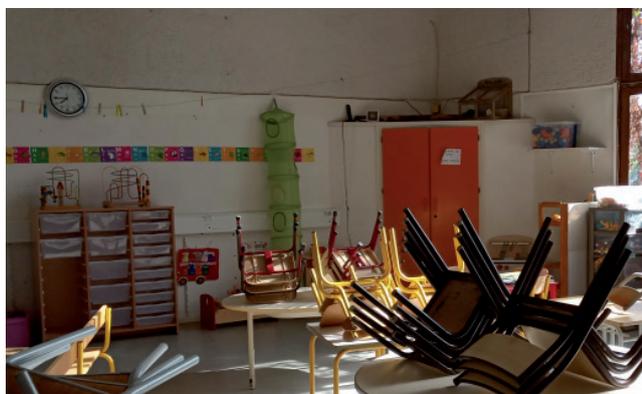
Devenez bénévole aux Restos du Cœur

Etre bénévole aux Restos du Cœur, c'est s'engager à rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté. C'est également partager l'éthique, les objectifs et l'objet social de l'Association, et respecter la Charte des bénévoles. Face aux situations exceptionnelles créées par le coronavirus, le centre de Lagny sur Marne, auquel le village de Guermantes est rattaché, a besoin de nouveaux bénévoles en renfort pour assurer ses missions d'aide auprès des personnes les plus démunies. La santé des bénévoles et des bénéficiaires est une priorité et les activités sont adaptées au respect des gestes barrières.



Contactez Hervé PHILIPPE ☎ 07.71.65.13.24 ✉ hphilippesun@gmail.com

Aménagement des classes pour la rentrée scolaire



Toutes les classes de maternelle et la classe de CM1 sont prêtes pour accueillir les élèves . Une partie du centre de loisirs a été aménagée au dessus de la cantine pour accueillir les enfants de l'élémentaire sur le temps périscolaire.

Nouvelle desserte bus pour le collège Léonard de Vinci



Tout au long de cette année, vos élus et les associations de parents d'élèves ont demandé au syndicat des transports (SIT) la mise œuvre de mesures concrètes afin de réduire les retards chroniques constatés sur la ligne 26 pour la desserte de 8h26 du collège Léonard de Vinci.

Par ailleurs, afin de permettre de réduire la charge importante dans le bus pour cette même rentrée et améliorer le confort des élèves, les élus de Guermantes ont sollicité du SIT la création d'une desserte pour la deuxième entrée de 9h24.

Après étude des services d'Ile de France Mobilités, du SIT et du transporteur AMV, la modification des horaires de départ de la ligne 26 à destination du Collège Léonard de Vinci depuis les communes de Guermantes et Conches sur Gondoire et la création d'une desserte assurant l'entrée de 9h24 dès le 31 août 2020 ont été validées. Ainsi, la ligne 26 partira à 7h50 de Lagny sur Marne afin de pouvoir prévoir 5 minutes de temps de parcours supplémentaire et ainsi garantir une arrivée à l'heure des élèves. Une desserte bus pour une arrivée à 9h15 est donc également prévue. La fiche horaire sera transmise ultérieurement par le transporteur.

Par ailleurs, dans l'intérêt de chacun, il est important de rappeler aux jeunes usagers que le port du masque est obligatoire dès l'âge de 11 ans.

Un bilan sera fait durant le mois de septembre 2020 afin de s'assurer que cette modification absorbe efficacement les difficultés de circulation du secteur et garantisse l'arrivée à l'heure des élèves. Vos élus restent vigilants à ces évolutions et au confort des élèves.



Transdev AMV ☎ 01.60.07.94.70 🌐 www.transdev-idf.com

Cérémonie pour les jeunes diplômés

Vous êtes lauréat du baccalauréat (général, technologique ou professionnel), d'un CAP ou d'un BEP et vous êtes Guermantaise ou Guermantais, alors cet article est pour vous. Le centre communal d'action sociale a entendu mettre à l'honneur les jeunes diplômés de la commune, afin de saluer leurs efforts.



A l'occasion d'une cérémonie présidée par Monsieur le Maire, vous recevrez un témoignage de satisfaction et une carte cadeau d'une valeur de 50 € afin de vous encourager dans la poursuite de vos études ou dans votre entrée dans la vie active. Cette cérémonie se déroulera au mois de novembre. Vous y serez personnellement conviés.

Pour y participer, adressez par courriel une copie de votre relevé de notes, de l'attestation de réussite ou du diplôme et le bulletin d'inscription (à télécharger sur www.guermantes.fr) à l'adresse ccas.guermantes@gmail.com ou déposez le tout à la mairie avant le 30 septembre 2020.

L'équipe du CCAS

Loto de l'Espace Jeunes



Les jeunes et l'équipe d'animation de l'Espace Jeunes de Conches-Guermantes vous convient à leur premier grand loto qui aura lieu le samedi 3 octobre 2020 à partir de 18h à l'Espace Marcel Proust de Guermantes.

Les bénéficiaires participeront à financer leur projet culturel mené tout au long de l'année et ayant pour finalité un voyage au cœur de la forêt de Brocéliande. De nombreux lots sont à gagner : TV LG 108 cm - Robot ménager - Platine vinyl - Microchaîne Bluetooth et bien d'autres ... Le carton est à 3,50 €. Une buvette sera sur place avec un point restauration.



☎ 06.81.81.54.09 ou ✉ lesidanerxavier.sivom77@gmail.com

Magaly Brégier,
Directrice de l'Espace Jeunes

Le repas des aînés s'adapte à la pandémie



La crise sanitaire sans précédent que nous traversons doit nous conduire à redoubler de vigilance. Dans ces conditions, il ne nous semble pas opportun d'organiser un rassemblement pour le traditionnel repas de fin d'année réservé aux plus de 65 ans, au risque de l'annuler au dernier moment. Il en va en effet de la sécurité de chacun de notre responsabilité.

Néanmoins, en concertation avec les membres du centre communal d'action sociale, il a été décidé d'adresser à chacune et chacun d'entre eux un panier garni. Chaque habitant de plus de 65 ans a reçu une communication individuelle. Dans le cas où vous n'auriez pas été destinataire de cette correspondance, vous pouvez vous rapprocher du CCAS par courriel à ccas.guermantes@gmail.com ou à l'accueil de la mairie. Attention, une réponse est attendue avant le 30 septembre 2020.

L'équipe du CCAS

Aide au transport scolaire pour les lycéens

Le CCAS, cette année encore a décidé de proposer une aide financière aux lycéens des familles les plus modestes, concernant l'achat d'un titre de transport pour la rentrée prochaine. Le barème est identique à celui de l'an passé, à savoir :

- 100 € par élève pour les revenus mensuels inférieurs à 2 000 €/mois
- 50 € par élève pour les revenus compris entre 2 000 € et 2 500 €/mois



Vous pensez être concerné ? Vous pouvez retirer un dossier en mairie avant le 25 septembre.



☎ 01.60.07.59.12 ou ✉ ccas.guermantes@gmail.com

Entretien des végétaux débordant sur la voie publique

Chacun est libre de planter des arbres ou des haies sur son terrain à condition de respecter certaines règles pour ne pas empiéter sur l'espace public ni obstruer l'éclairage public.

En effet, pour des raisons évidentes de sécurité (circulation des piétons), les propriétaires ou locataires sont tenus de tailler leur haie à l'aplomb des limites de propriété et sur toute leur hauteur de façon à ne pas empiéter sur le domaine public et de laisser en permanence l'espace public et les biens s'y trouvant (candélabres, panneaux de circulation, ...) libres d'accès. En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant risque une amende de 1 500 € et une mise en demeure du Maire.

Heures d'utilisation des outils bruyants

tondeuses à gazon, débroussailluses, coupe-bordures, souffleurs de feuilles, tronçonneuses, taille-haies, broyeurs ...

- 10h/12h le dimanche et les jours fériés
- 9h/12h et 15h/19h30 le samedi
- 7h/20h du lundi au vendredi

Stationnement sur les trottoirs

Selon l'article R.417-11 du Code de la Route, le stationnement sur les trottoirs est considéré comme stationnement très gênant et passible d'une contravention de classe 4.

Vos élus sont régulièrement interpellés sur le fait que la circulation des piétons sur certaines portions des trottoirs de Guermantes est de plus en plus difficile à cause des conducteurs qui considèrent que cet espace public est un parking. Or, certaines rues de Guermantes sont particulièrement dangereuses et les piétons sont obligés de descendre sur la chaussée pour contourner 2 ou 3 voitures, voire plus, ou de faire demi tour car le passage est bouché ! Le danger, réel en permanence, est augmenté lorsque la circulation est dense, lorsqu'un bus passe, lorsqu'il fait nuit, ... et la liste n'est pas exhaustive.

Il est évident également qu'un véhicule stationné en limite de croisement ou dans un virage fait courir d'autres risques, aussi bien aux piétons qu'aux voitures car la visibilité est obstruée. Une fois de plus donc, nous faisons appel à votre civisme et vous demandons de penser aux enfants qui vont à l'école, accompagnés de leurs parents avec poussette ou petit dernier sur son tricycle, aux personnes âgées avec ou sans canne, aux handicapés en fauteuil roulant, aux chiens tenus en laisse, ...

Des aires de stationnement privées sont prévues pour toutes les constructions de Guermantes et des parkings publics existent, permettant à tous de se garer sans pénaliser quiconque. Merci de votre compréhension.






**Calendrier de collecte
Ville de Guermantes**

Attention, aucune collecte n'est assurée le 1^{er} mai.

<i>Les ordures ménagères</i>		MARDI et VENDREDI
<i>Les collectes sélectives (Les emballages, les papiers et le verre)</i>		LUNDI
<i>Les encombrants</i>		4^e LUNDI DES MOIS DE MARS/ JUN/SEPTEMBRE/DÉCEMBRE
<i>Les déchets toxiques</i>		Apport en déchetterie
<i>Les déchets verts</i>		4^e JEUDI (de mai à novembre) / Compostage domestique ou apport en déchetterie
<i>Les Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)</i>		Echange lors d'un nouvel achat en magasin ou apport en déchetterie

6^{ème} édition de la "Rando Méli-Mélo"

Au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier, le dimanche 27 septembre 2020, randonneurs expérimentés, amateurs ou débutants ; seul, en famille ou entre amis, chacun trouvera pratique à son pied !

Randonnées "classiques", balades ornithologiques, marche nordique, cani-rando, géocaching, randonnée adaptée, village d'exposants, animations pour toute la famille... cette fête de la randonnée vous réserve de belles surprises !

Au programme :

- Des randonnées pour tous les niveaux et toutes les envies en autonomie ou encadrées : 6 km, 12 km, 17 km et 26 km.
- Des initiations à la marche nordique et au géocaching
- Des randonnées thématiques : randonnée adaptée, cani-rando, randos ornithologiques...
- Un village d'exposants aux saveurs résolument locales avec, en plus des stands de bouche, des stands de partenaires sportifs et d'artisans ainsi que des animations pour toute la famille (land'art, jeux de société et jeux en bois, visites guidées du Parc et du Château de Rentilly, atelier balisage, atelier jardinage...).
- Une tombola avec un voyage à gagner et beaucoup d'autres lots...

Deux foodtrucks et une boulangerie assureront l'apaisement des petites et grandes faims.



Réservation obligatoire au ☎ 01.64.02.15.15 ou ✉ officedetourisme@marneetgondaire.fr

Sortir en Marne et Gondoire



La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a édité son fameux programme trimestriel regroupant des concerts, des conférences, des ateliers, des spectacles, des expositions, des lectures, des activités enfant et des festivals pour la période de septembre à décembre 2020 sur le territoire de l'intercommunalité.

Il est disponible sur 🌐 www.marneetgondaire.fr ainsi qu'à l'accueil de la mairie de Guermantes.

Jean-Paul Michel réélu Président de la CAMG

Les représentants des communes, dont Denis Marchand, ont élu parmi eux le président de la communauté d'agglomération. Jean-Paul Michel, maire de Lagny sur Marne. Le président sortant de "Marne et Gondoire" a été réélu avec 53 votes en sa faveur sur 58 votants (5 bulletins blancs).

Le président nouvellement élu a conclu son allocution en souhaitant l'ouverture "dans tous les domaines. Faisons de Marne et Gondoire le moteur de Marne la Vallée, vert et respectueux".

Rappelons que Marne et Gondoire réunit 20 communes associées pour la réalisation d'objectifs communs. Des compétences communales (obligatoires, optionnelles et facultatives) sont ainsi transférées à la communauté d'agglomération ou des services communs créés.



🌐 www.marneetgondaire.fr

JOB77.fr : votre emploi est ici

Le Département de Seine et Marne a mis en place en septembre 2018  www.job77.fr : une plateforme emploi dédiée aux allocataires du RSA qui permet de mettre en relation l'offre et la demande. Avec pour objectif l'insertion par le travail, ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique du juste droit mise en place par l'exécutif départemental.



JOB77, c'est quoi ?

Cette plateforme d'emploi est simple, pratique et réservée aux bénéficiaires du RSA. Cet outil doit les aider à trouver un poste adapté à leurs compétences et près de chez eux. De leur côté, les employeurs peuvent y trouver facilement des collaborateurs résidant à proximité de l'entreprise. JOB77 facilite donc le contact entre les allocataires en recherche d'emploi et les entreprises locales qui recrutent.

À qui s'adresse JOB77 ?

Complémentaire de Pôle Emploi, la plateforme Job77 s'adresse à tous les bénéficiaires du RSA. Parmi les 30 000 bénéficiaires seine-et-marnais, 8 000 personnes suivies par des associations d'accompagnement vers l'emploi (AAVE) font partie des cibles prioritaires. Ces associations guident les bénéficiaires dans la prise en main et l'utilisation de cette plateforme. Au-delà de ce public, 12 000 allocataires, suivis par Pôle Emploi, ont également été sensibilisés à l'utilisation de ce nouvel outil. Enfin, les autres bénéficiaires du RSA à ce jour encore trop éloignés de l'emploi sont épaulés par d'autres structures et dispositifs, notamment les Maisons départementales des solidarités, pour répondre à d'autres besoins plus urgents (logement, santé, etc.). L'accès à la plateforme leur est ouvert sur demande auprès de leur référent.



 01.64.14.77.77  www.job77.fr

Téléassistance77

Téléassistance77 vient en aide aux personnes en situation de handicap et/ou aux personnes âgées de plus de 60 ans pour qu'elles puissent vivre en toute sérénité dans leur domicile. Le principe est simple : l'utilisateur porte au choix un médaillon ou un bracelet électronique doté d'un petit bouton sur lequel l'utilisateur appuie, en cas d'incident, pour prévenir le centre Téléassistance77.

Cette simple pression suffit pour être immédiatement mis en relation avec un opérateur de service qui évaluera la situation et prévoindra les secours si nécessaire. Dans la situation où l'utilisateur ne répond pas, les secours sont automatiquement déclenchés.



 09.69.32.10.85  www.teleassistance77.fr

Guide de l'été de la Préfecture

Afin de passer un été serein et en toute sécurité, il est important de respecter quelques recommandations. La vigilance est de mise afin de réduire les risques liés à cette période : canicule, risques naturels, risques liés à la baignade ...

Sur la route également, en voiture, à moto ou à vélo, il est nécessaire d'adopter les bons réflexes et de bien préparer les longs trajets.

Cette édition 2020 du guide de l'été en Seine et Marne vous présente les conseils, les gestes à adopter et les mesures de sécurité à respecter pour un été tranquille dans notre département.



Consultez ce guide sur  www.seine-et-marne.gouv.fr

Extraits du Conseil Municipal



du jeudi 2 juillet 2020

● COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion constitue le compte du comptable de la Trésorerie, celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Le compte de gestion a été adopté comme suit :

- Résultat de fonctionnement - exercice 2019 : + 141 771,97 €
- Résultat de l'investissement - exercice 2019 : - 83 995,69 €
- Résultat de clôture de fonctionnement : 276 592,32 €
- Résultat de clôture d'investissement : - 86 965,70 €
- Résultat global de clôture de l'exercice 2019 : 189 626,62 €

● COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Maire, ayant été reconduit dans ses fonctions après le renouvellement du Conseil Municipal, ne peut pas participer au vote du compte administratif 2019. Le Conseil Municipal désigne Annie Viard pour présider la séance. Le compte administratif de l'exercice 2019, adopté à l'unanimité, peut se résumer ainsi :

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Fonctionnement	697 003,57 €	838 775,54 €	+ 276 592,32 €
Report de l'exercice 2018		134 820,35 €	
Investissement	308 208,06 €	224 212,37 €	- 86 965,70€
Report de l'exercice 2018	2 970,01€		
TOTAL	1 008 181,64 €	1 197 808,26 €	189 626,62 €

● SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2020

Le Conseil Municipal a entendu allouer la somme de 10 000 € aux différentes associations œuvrant sur le territoire communal.

● TAUX D'IMPOSITION 2020

Du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, dès 2020, les taux de la taxe d'habitation sont gelés à hauteur de ceux appliqués en 2019. Ce taux est donc prorogé automatiquement en attendant la compensation de l'État qui n'interviendra qu'en 2021. Seul, les taux des taxes foncières sont soumis au vote de l'assemblée délibérante.

Néanmoins, le conseil municipal a entendu conserver les taux constants d'imposition 2020. Il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité locale.

● BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif 2020 voté à l'unanimité peut se résumer comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	938 977,00 €	938 977,00 €
Investissement	401 798,00 €	401 798,00 €

L'intégralité de ce compte-rendu est affiché en mairie et disponible sur le site de Guermentes www.guermentes.fr

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



ETAT-CIVIL

Naissance de :

- Mona Vaux le 31 juillet

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2020-2021 (zone C)

Rentrée scolaire	01/09/2020
Toussaint	17/10/2020 02/11/2020
Noël	19/12/2020 04/01/2021
Hiver	13/02/2021 01/01/2021
Printemps	17/04/2021 03/05/2021
Pont Ascension	13/05/2021 17/05/2021
Été	06/07/2021



N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter de la commune sur www.guermentes.fr/newsletter



NOUVEAU PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Il s'agit d'un nouveau service de paiement de proximité de la direction générale des Finances publiques.

Désormais depuis le 28 juillet, vous pouvez payer vos factures de cantine, crèche, d'hôpital, amendes ou impôts en espèces, dans la limite de 300 €, et en carte bancaire, avec également un plafond de 300 € pour les impôts seulement, auprès d'un réseau de bureaux de tabac partenaires.

Des buralistes à Lagny sur Marne ou Bussy Saint Georges sont partenaires au dispositif.



www.impots.gouv.fr